

ETATS FINANCIERS

Exercice clos
Le 30 juin 2026

CROSSJECT

Société anonyme
6 rue Pauline Kergomard 21000 Dijon

SOMMAIRE

BILAN ACTIF **4**

BILAN PASSIF **5**

COMPTE DE RESULTAT 1/2 ..... **6**

COMPTE DE RESULTAT 2/2 ..... **7**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE **8**

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS **9**

1. INFORMATIONS GENERALES 9
2. ÉVENEMENTS MARQUANTS 9
   - *a) Activité* *9*
   - *b) Trésorerie et Financement* *10*
   - *c) Principaux agrégats du compte de résultats* *12*
   - *d) Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice* *12*
3. CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION 13
4. PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES 13
   - *a) Continuité d'exploitation* *13*
   - *b) Immobilisations incorporelles* *14*
   - *c) Frais de recherche et développement* *14*
   - *d) Immobilisations corporelles* *15*
   - *e) Immobilisations financières* *15*
   - *f) Stocks et travaux en cours* *15*
   - *g) Créances* *16*
   - *h) Opérations en devises étrangères* *16*
   - *i) Disponibilités* *16*
   - *j) Charges constatées d'avance* *16*
   - *k) Compte de régularisation à l'actif* *16*
   - *l) Avances Remboursables* *16*
   - *m) Subventions* *16*
   - *n) Provisions pour risques et charges* *17*
   - *o) Provisions pour indemnité de fin de carrière* *17*
   - *p) Frais d'émission de capital* *17*
   - *q) Reconnaissance du chiffre d'affaires* *17*
   - *r) Autres produits d'exploitation* *17*
   - *s) Résultat exceptionnel* *17*
   - *t) Charges de sous-traitance* *18*
   - *u) Trésorerie et équivalents de trésorerie* *18*
   - *v) Eléments liés au risque climatique* *18*
5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES 18
   - *a) Valeur brute des frais de recherche & développement* *18*
   - *b) Valeur brute des immobilisations Incorporelles* *18*
   - *c) Valeur brute des immobilisations corporelles* *18*
   - *d) Valeur brute des immobilisations Financières* *19*
   - *e) Dépréciation des immobilisations en cours* *19*

f) Amortissements *19*
g) Dépréciation d'immobilisations financières *20*
6. STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET EN COURS DE PRODUCTION 20
a) Valeur Brute *20*
b) Provisions pour dépréciation *20*
7. CREANCES 20
8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, COMPTES DE REGULARISATION 21
9. DISPONIBILITES 21
10. CAPITAUX PROPRES 21
a) Composition du capital social : *21*
b) Variation des capitaux propres sur la période *21*
c) Instruments financiers dilutifs *21*
i. Actions gratuites 21
ii. Obligations 22
iii. BSA 22
d) Résultat par action *22*
11. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 22
12. AVANCES CONDITIONNEES 23
13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 23
14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 23
a) Emprunts obligataires convertibles : *23*
b) Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits : *24*
c) Emprunt et dettes financières diverses : *24*
15. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 25
16. AUTRES DETTES : 26
17. DETTES SUR IMMOBILISATIONS : 26
18. CHARGES A PAYER 26
19. PRODUITS A RECEVOIR 26
20. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 26
21. COMPTE DE RESULTAT 27
a) Chiffres d'affaires *27*
b) Production immobilisée *27*
c) Subventions d'exploitation *27*
d) Subventions d'investissement *27*
e) Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions *27*
f) Autres produits *27*
g) Résultat financier *27*
h) Intérêts et charges assimilés *27*
i) Contrat de liquidité *28*
j) Opération de change *28*
k) Titres en auto contrôle *28*
l) Autres résultats financiers *28*
22. RESULTAT EXCEPTIONNEL 28
23. IMPOT SUR LES BENEFICES 28
a) Crédits d'impôt *28*
b) Déficits fiscaux *28*
24. ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL 29
25. ENGAGEMENTS REÇUS 29
a) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate Chine *29*
b) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh *29*

c) Contrat de licence ZENEO® Hydrocortisone USA & Canada *29*
26. ENGAGEMENTS DONNES 30
a) Sofigexi *30*
b) Schott AG *30*
c) Contrat de licence ZENEO® Adrénaline *30*
d) Indemnités *30*
e) Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE) *30*
f) Nantissement *31*
27. INFORMATIONS AU TITRE DES OPERATIONS REALISEES AVEC LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE 31
a) Rémunération des dirigeants *31*
28. EFFECTIFS 31
a) Effectif de clôture *31*
29. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 31
30. COMPTES CONSOLIDES 32

Note : tous les chiffres sont présentés en milliers d'Euros ()

Bilan Actif

BILAN ACTIF EN	Note	30/06/2026			31/12/2025	VARIATION
		Brut	Amts & prov	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais de Développement	5a	41 378	34 122	7 256	8 086	-830
Brevets et marques	5b	20 597	20 441	156	0	156
Autres immobilisations incorporelles		213	213	0	0	0
Immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles	5c	12 057	9 884	2 173	2 429	-256
Immobilisations en cours		4 152	282	3 870	3 487	383
Immobilisations financières						0
Immobilisations financières	5d	1 767	609	1 158	998	160
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		80 164	65 551	14 613	15 000	-387
Stocks et En cours						
Stock - Matières premières	6a	3 237	596	2 641	2 143	498
Stock - Encours de production		2 042	596	1 446	1 350	96
Créances						
Créances clients	7	975		975	1 976	-1 001
Avance et acomptes		187		187	213	-26
Autres créances		2 707		2 707	3 705	-998
Charges constatées d'avance et à répartir	8	675		675	966	-291
Valeurs mobilières de placement :						
Disponibilités	9	12 345		12 345	5 080	7 265
TOTAL ACTIF CIRCULANT		22 168	1 192	20 976	15 433	5 543
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF		102 332	66 743	35 589	30 433	5 156

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Notes	30/06/2026	30/06/2025	VARIATION
Capital	10	6 002	5 225	777
Prime émission		15 926	7 768	8 158
Réserves				
Report à nouveau		-11 259	-8 391	-2 868
Résultat (perte) de l'exercice		-8 576	-10 368	1 792
Subventions d'investissement	11	882	892	-10
TOTAL CAPITAUX PROPRES I		2 975	-4 874	7 849
Avances conditionnées	12	3 505	4 688	-1 183
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES I bis		3 505	4 688	-1 183
Provisions risques	13	1 082	1 332	-250
Provisions risques	13	250	275	-25
TOTAL DES PROVISIONS II		1 332	1 607	-275
Emprunts obligataires	14a	7 538	9 608	-2 070
Emprunts	14b	8 450	10 211	-1 761
Emprunts et dettes financières diverses	14c	2 630	2 630	0
Dettes fournisseurs	15	5 459	4 400	1 059
Autres dettes	16	1 532		1 532
Dettes fiscales et sociales	16	1 636	1 603	33
Produits constatés d'avance	20	532	560	-28
TOTAL DETTES III		27 777	29 012	-1 235
TOTAL GENERAL DU PASSIF I+II+III		35 589	30 433	5 156

Compte de résultat 1/2

	Notes	30/06/206	30/06/2025	Variation	
Produits d'exploitation :					
Production stockée	21	-272	-96	-176	NS
Production immobilisée	21	1 209	1 483	-274	-18,48%
Subventions d'exploitation	21	18	56	-38	-67,86%
Reprise sur amortissements	21	744	10	734	7340,00%
Autres produits	21	3 099	6 585	-3 486	-52,94%
Total des produits d'exploitation (I)		4 798	8 038	-3 240	-40,31%
Charges d'exploitation :					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	1 670	703	967	137,55%
Variation de stocks (matières premières et autres approv.)	-	-873	-116	-757	652,59%
Autres achats et charges externes	-	5 138	5 356	-218	-4,07%
Impôts et taxes	-	143	147	-4	-2,72%
Charges de personnel	-	4 018	4 048	-30	-0,74%
Dotations aux amortissements	-	2 396	2 630	-234	-8,90%
Autres dotations	-	474	236	238	100,85%
Autres charges	-	769	173	596	344,51%
Total des charges d'exploitation (II)	-	13 735	13 177	558	4,23%
3. Résultat d'exploitation I - II	**-**	**-8 937**	**-5 139**	**-3 798**	**73,91%**
Produits Financiers					
Autres intérêts et produits assimilés		45	3	42	1400,00%
Reprises sur provisions				0	#DIV/0!
Différences positives de change		89	43	46	106,98%
Total des produits Finançiers (V)		134	46	88	191,30%
Charges financières :					
Dotations financières aux amortissements et provisions		27	13	14	NS
Intérêts et charges assimilées		962	966	-4	-0,41%
Différences négatives de change		59	210	-151	-71,90%
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				0	NS
Total des charges Financières (VI)		1 048	1 189	-141	-11,86%
2. Résultat financier V-VI	21	**-914**	**-1 143**	**229**	**-20,03%**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		**-9 851**	**-6 282**	**-3 569**	**56,81%**

Compte de résultat 2/2

Produits exceptionnels (VII)			6	NS	
Charges exceptionnelles (VIII)			147	NS	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			**-141**		

Impôts sur les sociétés X	23	-1 275	-1 554	279	-17,95%
Total des produits (I+III+V+VII)		4 932	8 090	-3 158	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		13 508	12 959	549	

BENEFICE OU PERTE		**-8 576**	**-4 869**	**-3 707**	**76,13%**

Tableau de flux de trésorerie

RUBRIQUES	30/06/2026	31/12/2025
Résultat net	**- 8 576,00**	**- 10 368,00**
Amortissements et provisions	2 138,00	5 701,00
Valeur nette comptable des actifs	-	-
Autres produits et charges calculées	201,64	100,19
Quotte part de subvention virée au résultat	- 9,73	- 80,33
Capacité d'autofinancement	- 6 246,09	- 4 647,14
Variation BFR Stock	- 600,51	34,47
Variation BFR Fournisseur	1 073,01	- 175,80
Variation BFR client	996,05	- 161,59
Variation BFR Fiscal & social	1 368,27	- 1 544,17
Variation BFR Autres	1 464,14	146,17
Variation du besoin en fonds de roulement	**4 300,97**	**- 1 700,91**
(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité	**- 1 945,12**	**- 6 348,05**
Acquisition d'immobilisations	- 1 810,00	- 4 500,15
Variation immobiisations finançières	- 186,00	37,30
(2) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**- 1 996,00**	**- 4 462,84**
Augmentation de Capital	644,00	369,00
Primé d'émission	13 510,00	4 445,62
Emprunt Obligataire		7 496,00
Emprunt		750,00
Remboursement Emprunt	- 1 766,00	- 3 502,39
Remboursement avances remboursables	- 1 182,00	- 703,75
Encaissement Avances remboursables		
(3) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**11 206,00**	**8 854,48**
Variations de trésorerie (1)+(2)+(3)	**7 264,88**	**- 1 956,41**
Trésorerie d'ouverture	**5 080,13**	**7 036,54**
Trésorerie de clôture	**12 345,01**	**5 080,13**

(1) Les opérations non monétaires de conversions d'obligations en capital ne sont pas intégrées au tableau de flux.

Annexes aux états financiers

1. Informations générales

- La société Crossject est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est au Parc Mazen-Sully, 6 rue Pauline Kergomard – 21000 Dijon.

- Les comptes au 30 juin 2026 ont été arrêtés par le directoire du 24 septembre 2026 et présentés aux membres du conseil de surveillance le 24 septembre 2026.

- Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes

- Ils sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

- Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des évènements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

- Compte tenu de ses activités, la société n'est pas directement impactée par les événements internationaux mais ne peut exclure des impacts directs ou indirects liés au contexte géopolitique actuel.

- Bien que le niveau d'incertitude lié au contexte international reste élevé et que Crossject ne puisse toujours pas s'engager sur un calendrier de dépôts des dossiers de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), la société ne constate pas de difficultés majeures dans la poursuite de ses activités. La stratégie visant à privilégier des partenaires et fournisseurs géographiquement aussi proches que possible et le développement de nos propres sites de production restent les options privilégiées.

2. Évènements marquants

a) Activité

Programme ZEPIZURE® – contrat BARDA

- Au cours du premier semestre 2026, CROSSJECT a poursuivi, en lien étroit avec la Biomedical Advanced Research and Development Authority (BARDA), les travaux réglementaires relatifs à ZEPIZURE® (ZENEO® Midazolam 10 mg) en vue de l'obtention de l'autorisation d'utilisation d'urgence (Emergency Use Authorization – EUA). Les échanges se sont tenus à un rythme soutenu et à un niveau technique élevé, et ont porté notamment sur la documentation du dossier ainsi que sur les éléments de fabrication et de qualification qui l'accompagnent. Conformément à la ligne de communication arrêtée avec son partenaire américain, la Société ne communique pas sur le calendrier du processus d'autorisation, dont la conduite relève de la BARDA.
- Les coûts engagés au titre du contrat BARDA n° 75A50122C00031 sont remboursés à CROSSJECT sur une base mensuelle réelle. Au titre du premier semestre 2026, un montant de 2 532 a été facturé (6 557 au premier semestre 2025), portant le montant cumulé facturé depuis l'origine du contrat à plus de 30,5 M€. Le premier semestre 2025 avait concentré deux étapes majeures du programme, la campagne de validation et la réalisation d'une étude clinique ; le premier semestre 2026 correspond à un niveau représentatif de l'activité de développement courante.
- En parallèle, la Société a poursuivi ses échanges avec la BARDA et la Food and Drug Administration (FDA) sur le programme pédiatrique, qui vise à étendre la population cible aux patients âgés de plus de 2 ans et pesant moins de 40 kg. Ces échanges ont conduit, postérieurement à la clôture, à la consolidation du plan de développement pédiatrique et à un financement complémentaire de la BARDA (cf. § d).

Affaires réglementaires et qualité

- À la suite de l'inspection conduite par l'ANSM en janvier 2026, un nouveau certificat de conformité aux Bonnes Pratiques de Fabrication a été délivré pour l'ensemble des opérations pharmaceutiques réalisées par CROSSJECT.
- La Société maintient sa certification ISO 13485 pour l'ensemble de ses sites en France (site de Dijon et deux sites de Gray).

Industrialisation

- La Société a poursuivi la préparation de son outil de production et de sa chaîne d'approvisionnement en vue des premières livraisons : poursuite des investissements engagés sur ses sites, travaux de qualification des équipements et consolidation de ses partenariats de fabrication.
- Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 870 en valeur nette au 30 juin 2026 (3 487 au 31 décembre 2025). Elles comprennent notamment, en valeur brute, les investissements liés à la salle propre de Dijon dans le cadre du projet dit RTU (1 277 , outillage associé compris), un projet conduit avec un façonnier (CDMO) en vue de renforcer les capacités de remplissage (528) et des outillages de production (moule capot : 538).
- En prévision des premières livraisons, la Société a engagé la constitution de stocks de composants : les achats de composants s'élèvent à 1 670 sur le semestre (703 au premier semestre 2025) et les stocks et en-cours nets atteignent 4 088 au 30 juin 2026 (3 493 au 31 décembre 2025).
- Dans le cadre du refinancement de projets industriels, la Société a cédé des immobilisations pour un prix de 567 (valeur nette comptable : 539), dont 319 restaient à encaisser au 30 juin 2026. Une avance preneur de 197 a par ailleurs été versée au crédit-bailleur au titre du projet RTU.

Développement commercial et structuration aux États-Unis

- CROSSJECT a poursuivi la structuration de sa présence aux États-Unis au travers de sa filiale à 100 % CROSSJECT US, Inc., en cohérence avec les enjeux réglementaires et de marché liés à ZEPIZURE®. Les prestations facturées par la filiale au titre du semestre s'élèvent à 504 (403 au premier semestre 2025).

Organisation et gouvernance

- CROSSJECT a renforcé son équipe de direction avec la nomination de Lionel SELTZ au poste de Directeur Administratif et Financier en janvier 2026.
- La couverture du titre a été initiée par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) en février 2026 : la Société est désormais suivie par cinq bureaux d'analyse (Alpha Value, Invest Securities, Maxim Group, ODDO BHF et Portzamparc).
- PricewaterhouseCoopers Audit n'ayant pas souhaité le renouvellement de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, arrivé à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025, l'assemblée générale du 3 juin 2026 a nommé Grant Thornton en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices.
- Au cours du semestre, le Directoire était composé de deux membres, Patrick ALEXANDRE (Président) et Isabelle LIEBSCHUTZ. Son élargissement, décidé postérieurement à la clôture, est décrit au § d.

b) Trésorerie et Financement

Augmentation de capital et émission de BSA (mai 2026)

- Le **22 mai 2026**, la société a réalisé une augmentation de capital réservée à une catégorie d'investisseurs, assortie d'une émission de bons de souscription d'actions (BSA), pour un montant brut total de 15 008 k€ : Les actions nouvelles et les BSA ont été émis sur le fondement, respectivement, des 4e et 2e résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2025, par décision du Président du Directoire agissant sur subdélégation du Directoire du 21 mai 2026, après autorisation du Conseil de surveillance du même jour. Le règlement-livraison est intervenu le 26 mai 2026. Maxim Group LLC a agi en qualité d'agent de placement exclusif. L'opération n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

- émission de 6 441 300 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominale au prix de 1,704 € par action, soit 10 976 (dont 644 de nominal et 10 332 de prime d'émission). Ces actions représentaient 10,8 % du capital social et le prix fait ressortir une décote de 19,95 % par rapport à la moyenne des cours pondérée par les volumes des quinze séances de bourse précédant sa fixation ;
- émission de 6 441 300 BSA au prix unitaire de 0,626 € (déterminé selon la méthode Black-Scholes), soit 4 032k€ . Quatre BSA donnent le droit de souscrire cinq actions ordinaires nouvelles au prix d'exercice de 2,68 € par action, à tout moment pendant trois ans. L'exercice de la totalité des BSA donnerait lieu à la création de 8 051 625 actions nouvelles et à un apport complémentaire de 21 578 k€ . Les BSA, librement cessibles, ne sont pas admis aux négociations.
- Les frais liés à l'opération ont été imputés sur la prime d'émission conformément à la méthode de référence (règlement ANC 2022-06).

Obligations convertibles et/ou amortissables en actions (OCAs) – Heights Capital Management

- Les OCAs détenues par CVI Investments Inc., représentée par Heights Capital Management, Inc., ont fait l'objet au cours du semestre de conversions et d'amortissements en actions nouvelles pour un montant en principal de 2 070 k€ , aucun remboursement n'ayant été effectué en numéraire. L'encours en principal est ainsi ramené à 2 520 k€ au 30 juin 2026 (4 590 k€ au 31 décembre 2025).

Obligations convertibles – Vatel Capital

- Les obligations convertibles émises en novembre 2025 auprès de Vatel Capital (5 000 k€ en trois tranches, prix de conversion fixe de 2,65 € par action) n'ont fait l'objet d'aucune conversion au cours du semestre. Les intérêts comptabilisés à ce titre s'élèvent à 208 k€ sur la période.

Évolution du capital social

- Au 30 juin 2026, le capital social s'élève à 6 002 382,30 €, divisé en 60 023 823 actions de 0,10 € de valeur nominale (52 252 028 actions au 31 décembre 2025). Les 7 771 795 actions créées au cours du semestre proviennent de l'augmentation de capital de mai 2026 (6 441 300 actions) et du remboursement en actions des OCAs (1 330 495 actions)

Désendettement

- Remboursement des emprunts auprès des établissements de crédit pour 1 766 k€ , dont le solde des prêts garantis par l'État consentis par BNP Paribas et la Caisse d'Épargne (427 k€) ; le prêt Bpifrance de 5 000 est par ailleurs entré en phase d'amortissement. L'encours s'établit à 8 452 k€ au 30 juin 2026 (10 211 k€ au 31 décembre 2025).
- Remboursement des avances conditionnées pour 1 182 k€, dont 1 120 k€ au titre de l'avance PIAVE ; l'encours s'établit à 3 505 k€ au 30 juin 2026 (4 688 k€ au 31 décembre 2025).

Crédit d'impôt recherche

- Encaissement du crédit d'impôt recherche (CIR) au titre de l'exercice 2025 pour 2 818 k€ . Ce CIR ayant par ailleurs fait l'objet d'un préfinancement (montant net perçu de 1 465 k€), la Société est redevable d'une somme de 1 532 k€ envers l'organisme de préfinancement, présentée en « Autres dettes » au 30 juin 2026.
- Le CIR relatif au premier semestre 2026 est comptabilisé pour 1 275 .

Trésorerie, capitaux propres et endettement

- La trésorerie disponible s'élève à 12 345 au 30 juin 2026 (5 080 au 31 décembre 2025), dont 8 750 K€ placés sur des comptes à terme et 632 K€ détenus en dollars américains.
- Sous l'effet de l'augmentation de capital et du remboursement en actions des OCAs, nets de la perte de la période, les capitaux propres redeviennent positifs à 2 975 k€ au 30 juin 2026 (−4 874 k€ au 31 décembre 2025).

- L'assemblée générale du 3 juin 2026 a approuvé les comptes de l'exercice 2025, affecté la perte de l'exercice (10 368 k€) au report à nouveau et décidé l'apurement partiel de celui-ci par imputation de 7 500 k€ sur le poste « Prime d'émission ».

c) Principaux agrégats du compte de résultats

(en)	S1 2026	S1 2025	Variation
Production immobilisée	1 209	1 483	(274)
Produits « BARDA »	2 532	6 557	(4 025)
Autres produits d'exploitation (1)	1 057	(1)	1 058
Total des produits d'exploitation	**4 798**	**8 038**	**(3 240)**
Charges d'exploitation	(13 735)	(13 178)	(557)
Résultat d'exploitation	**(8 938)**	**(5 139)**	**(3 799)**
Résultat financier	(913)	(1 143)	230
Résultat exceptionnel	–	(141)	141
Crédit d'impôt recherche	1 275	1 555	(280)
Résultat net	**(8 576)**	**(4 869)**	**(3 707)**

(1) Production stockée (−272), subventions (18), reprises de provisions (744 , dont 369 sur stocks et 363 au titre de litiges) et produits de cession d'immobilisations (567). Montants arrondis au millier d'euros.

- Hors dotations aux amortissements et provisions (2 870 k€) et valeur nette comptable des immobilisations cédées (539 k€), les charges d'exploitation s'établissent à 10 326 k€ , stables par rapport au premier semestre 2025 (10 312 k€) : les autres achats et charges externes reculent de 4 % à 5 138 k€ et les frais de personnel sont stables à 4 018 k€ .
- La dégradation du résultat d'exploitation s'explique pour l'essentiel par le moindre niveau de facturation BARDA, le premier semestre 2025 avait concentré deux étapes majeures du programme.
- Le résultat financier s'améliore à −913 k€ (−1 143 k€), principalement sous l'effet de moindres pertes de change (59 k€ contre 210 k€) et des produits de placement de la trésorerie (45 k€), les charges d'intérêts restant stables (962 k€ contre 966 k€).
- La reprise de provision de 363 k€ fait suite au dénouement au cours du semestre de litiges provisionnés au 31 décembre 2025.

d) Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

À la connaissance de la Société, aucun évènement significatif postérieur à la clôture du semestre, autre que ceux mentionnés ci-dessous, n'est intervenu et n'est susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes arrêtés au 30 juin 2026.

- **Contrat BARDA – modification n° 4 (23 septembre 2026).** La BARDA et CROSSJECT ont consolidé le plan de développement clinique de ZEPIZURE® pour l'indication pédiatrique, conformément aux recommandations de la FDA. La BARDA apporte un financement complémentaire non dilutif de 4,7 M$ et prolonge la période d'exécution du contrat jusqu'au 21 juin 2030, portant le financement total du développement de ZEPIZURE® à 48,0 M$. Le nouveau périmètre comprend une étude clinique pédiatrique ainsi qu'une campagne de validation complémentaire, incluant une étude de stabilité prolongée, à l'appui de la demande d'autorisation de mise sur le marché (New Drug Application – NDA) et de la gestion à long terme des stocks américains du produit.

  Ces activités sont indépendantes de la demande d'EUA pour l'indication adulte, dont la portée, le contenu et les données restent inchangés, et n'en constituent pas une condition. L'avenant ne modifie ni les volumes ni les conditions économiques de l'acquisition contractuelle de 306 000 autoinjecteurs adultes et de 54 000

autoinjecteurs pédiatriques de ZENEO® Midazolam, pour un montant total de 60,84 M$, exécutable dès l'autorisation de la FDA. La valeur totale potentielle du contrat est portée à plus de 170 M$ en cas d'exercice de l'ensemble des options.

- **Gouvernance (24 septembre 2026).** Le directoire propose au conseil de surveillance de désigner comme nouveaux membres ,Olivier LACOMBE (Directeur Développement Pharmaceutique), Didier MORIN (Directeur Industriel) et Lionel SELTZ (Directeur Administratif et Financier) avec effet immédiat et pour un mandat expirant le 17 février 2029. Les trois nouveaux membres poursuivront l'exercice de leurs fonctions opérationnelles.
- **CROSSJECT US.** David PUDWILL a rejoint CROSSJECT US, Inc. début août 2026 en qualité de Vice Président, Regulatory & Scientific Affairs, rattaché à Tony TIPTON, Chief Operating Officer de CROSSJECT US.
- **Contrat de liquidité.** Depuis le 1er juillet 2026, le contrat de liquidité est mis en œuvre par Rothschild & Co Global Markets Solutions (Europe) SA, à la suite d'une réorganisation interne du groupe Rothschild & Co, sans modification de ses termes.

3. Changement de méthode et de présentation

Les comptes ont été arrêtés selon les mêmes règles que celles utilisées à la clôture de l'exercice précédent

4. Principes et conventions générales

Les comptes sociaux de la Société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2022-06 relatif au PCG). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

a) Continuité d'exploitation

Compte tenu de son stade de développement, Crossject ne génère pas encore de cash-flow positif et ne prévoit pas, selon ses prévisions budgétaires, d'atteindre son point d'auto-financement sur l'année 2026. La société dépend donc à ce stade de financements externes (augmentations de capital, emprunts, subventions ou autres types de financement).

Au 30 juin 2026, Crossject dispose d'une trésorerie de 12,3 millions d'euros (5,1 millions d'euros au 31 décembre 2025).

En complément de sa trésorerie disponible au 30 juin 2026, la Société dispose de ressources financières complémentaires certaines telles que le préfinancement du crédit d'impôt recherche et les facturations mensuelles des activités contractuelles liées au développement réglementaire de Zénéo® Midazolam auprès de la BARDA.

La société travaille activement sur plusieurs initiatives visant à renforcer, à très court terme, sa trésorerie et étendre son horizon de financement à plus de 12 mois en explorant activement les meilleures façons de financer ses activités, au moyen de financements par capitaux propres, d'emprunts, de financements publics et d'autres types de financements, jusqu'à l'obtention de ses premiers revenus commerciaux.

En complément l'exercice de la totalité des BSA émis en mai 2026 représenterait un apport complémentaire de 21,6 M€ complété des 3 635 756 BSA émis en décembre 2024 qui peuvent donner le droit de souscrire un total de 4 544 695 actions au prix de 2,25 euros l'action ce qui représenterait un apport complémentaire de 10,2 M€

La Société poursuit également ses travaux en vue d'obtenir l'Emergency Use Authorization (EUA) auprès de la Food and Drug Administration (FDA), laquelle constitue son objectif principal à court terme. L'obtention de cette autorisation conditionne notamment la mise à disposition d'un financement bancaire complémentaire de 2,0 millions d'euros, ainsi que le démarrage des premières ventes commerciales dans le cadre du contrat BARDA.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le Directoire au 30 juin 2026.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature :

- Brevets acquis le 1er janvier 2002 : 2, 10 ou 15 ans.
- Logiciels de gestion : 1 à 5 ans.
- Droits d'utilisation sur une ligne industrielle : 18 mois.

c) Frais de recherche et développement

Depuis l'exercice 2011, l'option pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de recherche et développement est appliquée dès lors que les critères d'activation sont remplis.

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Génération des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais immobilisés correspondent aux coûts supportés pendant les phases de développement et de tests, à l'exclusion des phases d'analyse préalable. Ils comprennent les salaires et charges sociales des ingénieurs et techniciens de développement (basés sur des feuilles de temps individuelles et mensuelles) et les coûts de sous-traitance liée. Ils sont inscrits à l'actif dès que la société a suffisamment de visibilité sur les moyens de les finaliser et de les commercialiser.

Ces frais de développement sont amortis à partir de leur comptabilisation à l'actif. A chaque clôture, les perspectives de ventes futures sont analysées afin de vérifier qu'il n'y a pas lieu de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations ou une revue du plan d'amortissement. La durée d'amortissements pratiquée de ces frais de recherche et développements liés au dispositif ZENEO® est de 5 ans.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature.

Les durées d'utilisation pratiquées sont :

Bâtiment	de 10 à 15 ans
Installations générales	5 ans
Matériel et outillage industriels	de 2 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 8 ans

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé.

e) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées des :

- Titres de participations : Titres des filiales Crossject Pharma et Crossject US détenues à 100%
- Titres en Autocontrôle : Actions issues de la fusion avec la société CIP évaluées au dernier cours de bourse de l'exercice clos et donnant lieu, le cas échéant, à une dépréciation ou une reprise de dépréciation.
- Contrat de liquidité : Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité ainsi que le solde espèce du compte associé. (A la clôture de chaque exercice si l'évaluation est inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée. En cas de plus-value latente, le montant n'est pas comptabilisé en produit.)
- Avances Preneur : Sommes avancées au crédit bailleur immobilier
- Retenue de Garantie BPI ;

f) Stocks et travaux en cours

Le système d'information de la société permet maintenant de différencier les stock en trois catégories :

- Stock commercialisable
- Stock utilisable pour des opérations de recherche ou d'essai
- Stock non utilisable

Le « stock commercialisable » est évalué au prix de revient et comptabilisé sans dépréciation

Le « stock utilisable » pour des opérations de recherche ou d'essai est évalué au prix de revient et une provision pour dépréciation est calculé en fonction du nombre de dispositifs utilisables dans les 12 mois

Le « stock non utilisable » est isolé en attente de destruction et a une valeur brut et une valeur nette comptable de zéro.

g) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif correspondant à la période au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

h) Opérations en devises étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au taux de change de fin d'exercice.

L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubriques spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Les pertes latentes de change sont provisionnées en totalité. Les gains latents ne sont pas enregistrés en compte de résultat.

Les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

i) Disponibilités

Disponibilités en euros : Les liquidités disponibles en caisse en banque ou bloquées sur des comptes à terme sont enregistrées à leur valeur nominale.

Disponibilités en devises : Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice en perte ou en gain de change.

j) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent les achats effectués avant la clôture de l'exercice, mais non consommés au cours de l'exercice.

k) Compte de régularisation à l'actif

Le compte de régularisation à l'actif correspond exclusivement aux frais d'émission d'emprunt obligataires pour lesquels la société a pris l'option d'un amortissement linéaire

l) Avances Remboursables

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en « Emprunts et dettes financières diverses ». Le détail des avances remboursables est repris au §12.

m) Subventions

- Les subventions gouvernementales sont reconnues lorsque l'entité est raisonnablement assurée de se conformer aux conditions associées et que les subventions seront perçues

- Les subventions destinées à compenser des charges sont enregistrées en autres produits d'exploitation au cours de la période où les dépenses correspondantes sont comptabilisées.

- Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan et sont progressivement transférées au compte de résultat au prorata de la durée d'utilisation des immobilisations financées, ou selon le rythme de comptabilisation des charges relatives aux activités à long terme financées par ces subventions.

n) Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

o) Provisions pour indemnité de fin de carrière

La provision relative aux indemnités de départ en retraite figure au passif du bilan. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière en retenant comme hypothèses :

- Indemnités prévues par la convention de la chimie
- Table de Turn-Over fournies par la convention Chimie-industries
- Table de mortalité (2020-2022)
- Taux de croissance des salaires de 3% pour les cadres et 2,5% pour les non-cadres
- Taux d'actualisation de 3,96 %
- Taux de charges sociales 45%
- Taux de Turnover selon tranches d'âges suivantes :
  - De 0 à 19 ans : 8,5%
  - De 20 à 29 ans : 6,5%
  - De 30 à 49 ans : 4,5%
  - De 50 à 59 ans : 2,5%
  - Plus de 60 ans : 0%

p) Frais d'émission de capital

En application de la méthode de référence (ANC 2022-06), les frais d'émission de capital sont comptabilisés directement en déduction de la prime d'émission.

Concernant les emprunts obligataires, à la conversion, la partie non amortie correspondante des frais d'émission d'emprunt est alors assimilée à des frais d'augmentation de capital et comptabilisés comme tels.

q) Reconnaissance du chiffre d'affaires

La société est encore dans sa phase de développement et ne dégage pas encore de revenus commerciaux récurrents.

r) Autres produits d'exploitation

La production immobilisée correspond aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan.

Les facturations mensuelles des activités contractuelles liées au développement règlementaire de ZENEO® Midazolam auprès de la BARDA sont comptabilisés en « Autres produits » car ne correspondant pas à des revenus commerciaux et pour assurer une meilleure lisibilité des états financiers en comparaison avec des sociétés du secteur à l'international.

s) Résultat exceptionnel

Pour déterminer le résultat exceptionnel, la société retient la conception issue de la liste de comptes du plan comptable général (Règl. ANC 2022-06 relatif au PCG) sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont ceux qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement. Les aides, les remboursements et les indemnités directement liés à l'évènement majeur et inhabituel et reçus en compensation de charges d'exploitation sont classés en résultat d'exploitation.

t) Charges de sous-traitance

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

u) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les soldes créditeurs bancaires et les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent sont déduits de cette somme lorsqu'ils correspondent à des découverts momentanés.

v) Eléments liés au risque climatique

Crossject essaie de prendre en compte au mieux les risques climatiques dans l'hypothèse de clôture et d'intégrer le cas échéant leur impact potentiel les états financiers. Cependant, du fait de la nature de son activité, l'exposition actuelle de Crossject aux conséquences du changement climatique s'avère limitée. La société, consciente des enjeux majeurs liés au développement durable, a initié une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui sera progressivement étendue à la société.

5. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Au cours de la période, aucun test de dépréciation n'a été mené, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

a) Valeur brute des frais de recherche & développement

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais recherche & développement	40 169	1 208		41 377

b) Valeur brute des immobilisations Incorporelles

	A l'ouverture	Augmentation	Mise en service	Abandon	Cession	A la cloture
Brevets	20 004		156			20 160
Droits d'utilisation Ligne de production	425					425
Logiciel	225					225
TOTAL	20 654	0	156	0	0	20 810

c) Valeur brute des immobilisations corporelles

	A l'ouverture	Augmentation	Mise en service	Abandon	Cession	A la cloture
Outillages industriels (1)	9 404	1				9 405
Terrain (2)	471					471
Construction	1 002					1 002
Agencements	624	8				632
Matériels de Bureau	493	54				547
Immobilisations en cours (3)	3 769	539	-156			4 152
TOTAL	15 763	602	-156	0	0	16 209

(1) Outillage de production
(2) Acquisition d'un terrain à Gray en 2025.
(3) Les immobilisations en cours comprennent notamment les investissements liés à l'installation d'une salle propre dans les locaux de Dijon, dans le cadre du projet dit RTU. Ces investissements portent en particulier sur des travaux de gros œuvre, des prestations d'accompagnement technique, divers aménagements intérieurs ainsi que l'acquisition de matériels, notamment de type isolateur. Elles incluent également des projets relatifs à une nouvelle ligne de conditionnement.

d) Valeur brute des immobilisations Financières

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Titres en Autocontrôle (1)	694			694
Titres Crossject Pharma	100			100
Titres Crossject US	9			9
Contrat de liquidité	159		5	154
Avance Preneur	345	208	24	529
Dépôt de Garantie BPI	264	7		271
Dépôt de garantie	9			9
TOTAL	1 580	215	29	1 766

(1) Soit 66 689 titres
(2) 52 000 actions étaient affectées au contrat

e) Dépréciation des immobilisations en cours

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations en cours (1)	282			282
TOTAL	**282**			**282**

(1) Les dépréciations correspondent aux projets abandonnés.

f) Amortissements

	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	32 083	121		32 204
Autres immobilisations incorporelles	20 653	1 918		22 571
Sous Total immobilisations Incorporelles	**52 736**	**2 039**	**0**	**54 775**
Constructions	562	31		593
Installations et agencements constructions	29	5		34
Installations & matériel et outillages industriels	8 027	241		8 268
Installations générales, agencements divers	526	22		548
Matériel de bureau, informatique, mobilier	422	20		442
Sous Total immobilisations corporelles	**9 566**	**319**	**0**	**9 885**
TOTAL GENERAL	**62 302**	**2 358**	**0**	**64 660**

g) Dépréciation d'immobilisations financières

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation	33			33
Dépréciation des titres en autocontrôle	549	27		576
TOTAL	**582**	**27**		**609**

6. Stocks de matières premières et en cours de production

En prévision des étapes d'industrialisation, Crossject a procédé depuis 2020 à la séparation des stocks de matières premières et d'en-cours de production :

a) Valeur Brute

Valeur Brute	30/06/2026	31/12/2025
Stocks de matières premières	3 237	2 365
Stocks d'en cours de production	2 042	2 315
Total	**5 280**	**4 680**

b) Provisions pour dépréciation

	30/06/2026	31/12/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	596	222	Cf § 4 - G
Encours de production	596	965	Cf § 4 - G
Total	**1 192**	**1 187**	

7. Créances

Créances clients et comptes rattachés	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances clients Factures émises (Contrat BARDA)	590	590	
Créances clients Factures à établir (Contrat BARDA)	385	385	
TOTAL GENERAL	**975**	**975**	

Avance et acomptes versés sur commande et autre créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Avances et Acomptes versés sur commande	186	186	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etats	2 278	2 278	
Autres Créances	703	703	
TOTAL GENERAL	**3 167**	**3 167**	

8. Charges constatées d'avance, comptes de régularisation

	30/06/2026	31/12/2025
Charges constatées d'avance	276	310

	30/06/2026	31/12/2025
Frais d'émission d'emprunts	398	656

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée.

Les frais d'émission d'emprunt correspondent principalement aux frais liés à l'emprunt obligataire HCM

9. Disponibilités

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes bancaires	3 595	1 477
Comptes à terme	8 750	3 603
Compte bancaires	**12 345**	**5 080**

10. Capitaux propres

a) Composition du capital social :

Le capital social est composé de 60 023 823 actions de 0,10 € de nominal ; 13 847 765 actions sont détenues au nominatif dont 10 996 597 avec un droit de vote double.

b) Variation des capitaux propres sur la période

	Capital (Cf 8.2)	Prime d'émission	RAN	Résultat	Subvention d'investissement	Capitaux propres
31/12/2025	5 225	7 768	(8 390)	(10 368)	892	(4 873)
Affectation résultat 2025			(10 368)	10 368		-
Rés AG juin 2026		(7 500)	7 500			-
Augmentation de Capital Cash	644	14 364				15 008
Frais d'augmentation de capital		(854)				(854)
Conversion Obligation	133	2 147				2 280
Subventions Virées au résultat					(10)	(10)
Résultat 30/06/2026				(8 575)		(8 575)
Total	6 002	15 925	(11 258)	(8 575)	882	2 976

c) Instruments financiers dilutifs

i. Actions gratuites

Au 30 juin 2026 , 990 700 actions attribuées gratuitement sont en cours d'acquisition et pourront se traduire par une augmentation de capital si les conditions d'acquisition sont respectées. Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de la période

ii. Obligations

- Au titre de l'ensemble des OCAs détenus par Heights Capital Management en circulation à la clôture, le nombre d'action potentiel est compris entre 1 522 658 et 2 519 998 :

    - 1 522 658 actions maximum, en cas de conversion par l'Investisseur de la totalité des OCAs au prix de conversion de 1,655 euros (lequel est susceptible d'ajustements), et,

    - 2 519 998 actions maximum, en cas d'option par la société pour un amortissement en actions nouvelles des OCAs (au prix plancher de 1 euro et dans la limite de détention de 9,99% du capital de la Société par l'Investisseur)

- Au titre des Obligations émises en novembre 2025 auprès de Vatel

    - Les obligations convertibles peuvent donner lieu à la création d'un maximum de 1 886 790 actions ordinaires nouvelles. Le prix de conversion des Obligations Convertibles a été fixé à 2,65 euros par Action Nouvelle, soit une prime de conversion de de 9,8% par rapport à une moyenne pondérée des cours de clôture sur les 10 derniers jours et 20,5% sur une moyenne pondérée des cours de clôture sur les 20 derniers jours, au 13 Novembre 2025.

iii. BSA

- Les 3 635 756 BSA émis en décembre 2024 peuvent donner le droit de souscrire un total de 4 544 695 actions au prix de 2,25 euros l'action (quatre BSA donnant le droit de souscrire cinq actions ordinaires).

- Les 6 441 300 BSA émis en mai 2026 peuvent donner le droit de souscrire un total de 8 051 625 actions au prix de 2,25 euros l'action (quatre BSA donnant le droit de souscrire cinq actions ordinaires).

d) Résultat par action

	Résultat net	Nombre d'actions		Résultat par action	
	de la période	Non Dilué	Dilué	Non Dilué	Dilué(1)
30-juin-26	- 8 575	60 023 823	76 130 841(1)	-0,14 €	NA
31-déc-25	- 10 368	52 252 028	64 263 961	-0,19 €	NA

(1) Le nombre d'actions total pouvant être émises 990 700 au titre des actions gratuites, 2 519 988 au titre des OCA s, 1 886 790 au titre des obligations « Vatel » et 4 544 445 au titre des BSA émis en décembre 2024 et 8 051 625 actions au titre des BSA émis en mai 2026 soit un total de 16 107 018 actions.

11. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement reçues en juillet 2024 pour un montant de 1 044 , s'inscrive dans le cadre de l'appel à projets « i-Démo » du plan France 2030 opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat.

A la clôture du 30 juin 2026 , 10 k€ ont été virés au compte de résultat soit un montant net de 882 k€

12. Avances conditionnées

Au 30 juin 2026 Crossject bénéficie d'avances conditionnées décrites au 4-l

Avances conditionnées	Montant Brut	A un an au Plus	A plus d'un an
Aide à la réindustrialisation	75	50	25
Avance PIAVE	2 696	2 240	456
Avance PIAVE SAFE Adrénaline	38	38	0
Avance Projet Innovah	696		696
Total des avances conditionnées	3 505	2 328	1 177

13. Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour charges	274 (1)			24	250
Provision pour risques	1 332 (2)	113	363		1 082
TOTAL	**1 606**	**113**	**363**	**24**	**1 330**

(1) Les provisions pour charges correspondent aux indemnités de départ en retraite (cf§4 – o)

(2) Les provisions pour risques concernent des risques identifiés avec des tiers (969 k€) et des litiges prud'hommaux (363 k€).

La société a engagé une procédure contre la société CENEXI, un de ses anciens fournisseurs afin d'être indemnisée du préjudice dont elle l'estime responsable. A cette occasion, ce fournisseur a formé une demande reconventionnelle indemnitaire contre la société. La société considère qu'en l'état de cette procédure, il n'y a pas lieu de constituer de provision.

14. Emprunts et dettes financières

a) Emprunts obligataires convertibles :

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Conversion (1)	A la clôture
Solde à rembourser sur OC échues	18			18
Obligations HCM	4 590 (1)		2 070	2 520
Obligations Vatel	5 000 (3)			5 000
TOTAL	**9 608**		**2 070**	**7 538**

(1) Aucune obligation n'a été remboursée en numéraire

(2) Détail des obligations Vatel

Tranche	Nombre	Nominal	Total	Maturité	Taux
OC 1	2.000.000	1€	2 000	3 ans	7,5%
OC 2	2.000.000	1€	2 000	4 ans	8,5%
OC 3	1.000.000	1€	1 000	5 ans	9,5%

b) Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits :

- b-1 Mouvements de l'exercice

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
Prêts garantis par l'état	926		676	250
Emprunts bancaires	3 990		796	3 194
Emprunts BPI	5 290		288	5 002
Intérêts courus à payer	4	6	4	6
TOTAL	**10 210**	**6**	**1 764**	**8 452**

- b-2 Echéance

Etats des dettes financières	*Montant Brut*	*A un an au Plus*	*De 1 à 5 ans*	*Plus de 5 ans*
Prêts garantis par l'état	250	250	0	
Emprunts bancaires	3 194	1 598	1 598	
Emprunts BPI	5 002	536	1 780	2 686
Intérêts courus à payer	6	4		
Emprunts auprès des établissements de crédits	***8 452***	***2 388***	***3 378***	***2 686***

c) Emprunt et dettes financières diverses :

- c-1 Mouvements de l'exercice

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Remboursement	A la clôture
ID VECTOR (1) (2)	2 600			2 600
Intérêts courus à payer	30			30
TOTAL	**2 630**			**2 630**

- c-2 Echéances

Emprunts Divers	*Montant Brut*	*un an au Plus*	*De 1 à 5 ans*	*Plus de 5 ans*
ID VECTOR (2)	2 600		2 600 (1)	
Intérêts courus à payer	30	30		
Emprunts Divers	***2 630***	***30***	***2 600***	***0***

(1) Selon l'échéancier prévu, des remboursements devraient être opérés au cours de l'exercice 2026. Cependant compte tenu des caractéristiques de l'emprunt (voir ci-après) et des perspectives de revenu pour 2026, les remboursements seront probablement différés après 2026.

(2) Caractéristique du financement.

Crossject a contracté un financement de 2,6 M€ le 18 novembre 2019 sous forme de Notes de droit anglais intégralement assuré par le fonds IdVectoR Science & Technology Investments (« IdVectoR »), un investisseur européen de long terme spécialisé dans le financement non dilutif des technologies avancées. Cette dette est à maturité au plus tard le 30 juin 2028.

Le montant des intérêts est exclusivement indexé sur le chiffre d'affaires de Crossject. Il représente un pourcentage du montant des ventes réalisées, décroissant avec le temps et variable selon le type de produit ou de prestations vendus. Selon les estimations du management, ce mécanisme de remboursement revient globalement à un faible pourcentage des revenus (inférieur à 10% dans tous les scénarios envisagés) de Crossject sur la durée de l'emprunt.

Du fait des modalités de remboursement, l'investisseur prend le risque de ne pas être remboursé du montant apporté de 2,6 M€ si les ventes de la société venaient à être insuffisantes. En contrepartie, il pourrait percevoir au total sur la durée un montant significativement supérieur au montant apporté de 2,6 M€ en cas de succès commercial de Crossject. Le financement est éventuellement remboursable par anticipation par Crossject, ou à la demande de l'investisseur en cas de changement de contrôle ou dans les cas habituels pour un financement (changement de circonstance juridique rendant illégale la poursuite du contrat, cas de défaut). Le montant à rembourser serait alors fixé à un multiple du montant investi, variable selon la période et le cas de remboursement anticipé, et diminué des montants déjà remboursés. Le remboursement du principal, augmenté des intérêts, est plafonné à un maximum de quatre (4) fois le montant investi, les multiples supérieurs ne trouvant à s'appliquer que dans les hypothèses de succès commercial, correspondant aux scénarios les plus favorables pour les actionnaires.

Au titre de l'année 2025, compte tenu du chiffre d'affaires visé par le contrat, aucun remboursement de nominal ou d'intérêt n'a été opéré.

(3) Garantie du financement

Le Financement est garanti par une Fiducie créée à cet effet et dénommée « Crossject Industrial Property » et est gérée par un fiduciaire français (société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers). Crossject a apporté à la fiducie des actifs de propriété industrielle et intellectuelle portant sur un portefeuille de brevets concernant le dispositif d'injection et la marque ZENEO®. Crossject gérera et exploitera ce portefeuille à travers une licence qui lui est consentie.

Le contrat de fiducie prendra fin :

- Si l'ensemble des paiements effectués par l'émetteur au profit du souscripteur atteint au moins 170 % du montant investi, les actifs mis en fiducie (propriété intellectuelle, etc.) sont restitués à l'émetteur, le contrat de fiducie est terminé, et toutes les garanties associées cessent. Le contrat continue, et les paiements d'intérêts et de principal doivent se poursuivre jusqu'à atteindre le plafond contractuel (ou la maturité).
- Ou à terme, au 30 juin 2028.

Même dans l'hypothèse où la sûreté viendrait à être réalisée, Crossject conservera tous les contrats commerciaux en cours avec ses clients ainsi que des droits exclusifs sur les domaines thérapeutiques pour lesquels les actifs de propriété intellectuelle sont actuellement exploités, jusqu'à la fin ou la résiliation de cette licence. Ainsi, Crossject poursuivra les contrats en cours et le développement de son activité.
Les actifs transférés en fiducie avaient une valeur comptable en coût historique égale à zéro dans les comptes de Crossject.

15. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2025	30/06/2026	A un an au Plus
Fournisseurs factures reçues	3 876	5 030	
Fournisseurs factures à recevoir	524	428	
Fournisseurs et comptes rattachés	**4 400**	**5 458**	

16. Autres dettes :

Dettes fiscales et sociales	31/12/2025	30/06/2026	A un an au Plus
Personnel	848	792	
Organismes sociaux	666	743	
Impôts et taxes	76	109	
Autres dettes	1	1 532	
Dettes fiscales et sociales et Autres dettes	**1 601**	**3 176**	

17. Dettes sur immobilisations :

Au 30 juin 2026, la société n'a pas de dettes sur immobilisations comme au 31 décembre 2025

18. Charges à payer

	30/06/2026	31/12/2025
Fournisseurs factures non parvenues	424	525
Congés payés	651	551
Provisions pour primes et intéressement	106	288
Charges sociales sur conges payes et primes	341	376
Total	**1 522**	**1 740**

19. Produits à recevoir

	30/06/2026	31/12/2025
Factures à Etablir BARDA	385	1 064
Id Vector	30	12
Aides		1
Total	**415**	**1 077**

20. Produits constatés d'avance

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Produits constatés d'avance (1)	560		28	532

(1) Les produits constatés d'avance correspondent à la plus-value constatée lors du lease-back Immobilier rapportée au résultat sur la durée du bail contracté avec le crédit bailleur.

21. Compte de résultat

a) Chiffres d'affaires

Néant

b) Production immobilisée

La production immobilisée comptabilisée au cours de la période s'élève à 1 208 k€

c) Subventions d'exploitation

	30/06/2026	31/12/2025
Subvention Plan de relance		1 225
Subvention Aide à l'emploi	18	34
Total	**18**	**1 259**

d) Subventions d'investissement

	30/06/2026	31/12/2025
Quote-part de subvention viré au compte de résultat	10	72

e) Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions

	30/06/2026	31/12/2025
Indemnités de fin de carrière	11	148
Provision d'exploitation	363	
Stock	369	655
Total	**743**	**803**

f) Autres produits

	30/06/2026	31/12/2025
Produits BARDA	2 503	8 166
Autres Produits	21	2
Total	**2 532**	**8 168**

g) Résultat financier

Le résultat financier est de (-913 k€). Il était de (1 578 k€) au 31 décembre 2025.

h) Intérêts et charges assimilés

	30/06/2026	31/12/2025
Intérêts sur emprunt	(284)	(612)
Intérêts sur dettes obligataires	(673)	(828)
Total	**(957)**	**(1 440)**

i) Contrat de liquidité

	30/06/2026	31/12/2025
Pertes sur contrat de liquidité	(4)	(30)
Total	**(4)**	**(30)**

j) Opération de change

	30/06/2026	31/12/2025
Pertes de change	(59)	(299)
Gains de change	89	110
Total	**30**	**(189)**

k) Titres en auto contrôle

	30/06/2026	31/12/2025
Reprise de provision titre en autocontrôle		31
Dotation de provision titre en autocontrôle	(27)	
Attribution de titres en autocontrôle		(42)
Total	**(27)**	**(11)**

l) Autres résultats financiers

	30/06/2026	31/12/2025
Produits sur compte à terme	45	92

22. Résultat exceptionnel

Pour se conformer aux dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2022-06 relatif au PCG), les sommes antérieurement comptabilisées en résultat exceptionnel, ont été comptabilises dans les postes de charges par nature en résultat d'exploitation. (Cf §3)

23. Impôt sur les bénéfices

a) Crédits d'impôt

	30/06/2026	31/12/2025
Crédit d'impôt recherche	1 275	2 818
Total	**1 275**	**2 818**

b) Déficits fiscaux

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 171 186 k€ au 31/12/2025. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

24. Engagements de crédit bail

	Valeur à la signature du Contrat	Coût d'entrée à l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De la période	Cumulées	
Immobilier	4 672		153	713	3 959
Matériels et Outillages	44		2	37	7
Total	4 716		155	750	3 966

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De la période	Cumulées	A mois d'un an	de Un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Immobilier	258	980	516	2065	2 402	
Matériels et Outillages	2	11	4	5		1
Total	260	991	520	2070	2 402	

25. Engagements reçus

a) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate Chine

Le contrat, signé le 30 août 2015, prévoit le paiement d'une rémunération de 3 M€ à la date d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 juin 2026, la société n'a reçu aucun autre engagement.

À la connaissance de la Société, ce contrat demeure en vigueur sans limitation de durée spécifique tant que le produit concerné n'a pas obtenu son autorisation de mise sur le marché.

b) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh

Le contrat, signé le 11 août 2015, prévoit, en plus de prix de vente unitaires, des paiements de montants en euros à deux chiffres liés aux franchissements de paliers de ventes de Sayre de 1m€, 2,5m€ et 4m€. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 juin 2026, la société n'a reçu aucun autre engagement.

À la connaissance de la Société, ce contrat demeure en vigueur sans limitation de durée spécifique tant que le produit concerné n'a pas obtenu son autorisation de mise sur le marché.

c) Contrat de licence ZENEO® Hydrocortisone USA & Canada

En juin 2021, la société a signé un accord qui porte principalement sur la licence, la distribution et la promotion, pour une durée de 10 ans à partir du lancement commercial, sauf à ce que Crossject ou Eton n'exerce certaines clauses de retrait, par exemple si le minimum de ventes n'a pas été atteint ou si certaines échéances de développement n'ont pas été respectées.

Eton a versé :

- 500 k$ à la signature ,
- 500 k$ en 2022
- et versera à Crossject :
- 500 k$ sous certaines conditions de timing et d'absence de produits concurrents directs
- 1 500 k$ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché,

- 2 000 k$ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché aux US et la confirmation que Crossject peut livrer son premier lot commercial

À la connaissance de la Société, ce contrat demeure en vigueur sans limitation de durée spécifique mais se terminera 10 ans après le lancement commercial du produit. Les 2 derniers jalons de versement restent actifs.

26. Engagements donnés

a) Sofigexi

Selon le protocole d'accord du 29 septembre 2011 (remplaçant celui du 31 mars 2008), Sofigexi doit percevoir une redevance de 2% du chiffre d'affaires à partir de l'année suivant l'année où Crossject cumule 15 M€ de ventes de dispositifs, redevance plafonnée à 17 M€. A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

À la connaissance de la Société, ce contrat demeure en vigueur sans limitation de durée spécifique

b) Schott AG

Selon l'accord commercial signé le 23 décembre 2013, Crossject devra verser à Schott AG, à la commercialisation du dispositif Zénéo® et jusqu'en 2028, une redevance de 10% du prix d'achat brut des tubes en verre trempé pour l'utilisation non exclusive des brevets DE 10 2004 037 491 B4, US 7 805 962 B2 et IT 1366512 dans la limite de 5M€.

Aucun versement n'a eu lieu au cours de la période .

c) Contrat de licence ZENEO® Adrénaline

Crossject a racheté les droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline, sans contrepartie numéraire à la signature avec versement de royalties calculées sur la base d'un pourcentage à un chiffre des ventes du produit par Crossject.

Cet engagement expirera au 31 décembre 2031

A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

d) Indemnités

Conformément à la décision du conseil de surveillance en date du 19 novembre 2013, Mr Patrick Alexandre percevra une indemnité de fin de mandat d'un montant équivalent à une année de rémunération fixe.

e) Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)

Le remboursement des Avances Récupérables tient compte d'un taux d'actualisation annuel de 1.17% (modalités décrites ci-dessous) :

- Echéances à moins d'un an : 2 240
- Echéances à plus d'un an : 1 576

Modalité du calcul d'actualisation :
Les montants M(m) des versements de l'avance et des versements du remboursement survenus le mois (m) sont ainsi ramenés aux conditions économiques du mois (m0) de signature du contrat selon le calcul suivant :

$M(m0)=M(m)(1.0XX)^{(-n/12)}$ *XX= taux d'actualisation et n le nombre de mois écoulés entre (m0) et (m).*

En cas d'échec technique ou commercial, le remboursement de cette aide ne sera pas exigible.

A compter du dernier remboursement selon l'échéancier ci-dessus, et dès que le chiffre d'affaires et/ou le montant des revenus HT cumulés générés par l'exploitation des produits et services résultants des investissements et/ou intégrant les développements réalisés dans le cadre du projet, sera supérieur ou égal à 40 000 000 € (quarante millions d'euros), la société devra verser pendant 5 ans (cinq ans) un intéressement de 1,5% (un virgule cinq pour cent) desdits chiffres d'affaires ou revenus annuels HT. Ce remboursement complémentaire est plafonné à 4 000 000€ (quatre millions d'euros).

Le cas échéant et dans la limite du montant des aides récupérables effectivement versées, la société devra verser :

- 45% (quarante-cinq pour cent) des produits hors taxes générés par la cession de titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.
- 45% (quarante-cinq pour cent) du produit hors taxes, des concessions de droits d'exploitation des titres de propriété intellectuelle Issus du projet perçus au cours de l'année calendaire précédente.

En tout état de cause,

- La période totale incluant les remboursements forfaitaires et le remboursement complémentaire est limitée à 15 ans (quinze ans) à compter de la première échéance du remboursement forfaitaire
- Si aucun remboursement n'est intervenu dans un délai de 10 ans (dix ans) à compter du dernier versement de l'aide, le présent contrat sera résilié de plein droit sans autre formalité et la société sera déliée de toute obligation de paiement de retours financiers.

f) Nantissement

Aucun nantissement n'a été accordé

27. Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance

a) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

28. Effectifs

a) Effectif de clôture

Au 30 juin 2026 la société employait 110 personnes (au 31 décembre 2025, la société employait 103 personnes.)

29. Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations détenues à plus de 50%. Données au 31 décembre 2025

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
CROSSJECT PHARMA	100	-58	100	100	100	0	0	0	- 10	0
CROSSJECT US en $	9	75	100	9	9	0	0	79 k$	2	0

La société ne détient aucune autre filiale ou participation

30. Comptes consolidés

Ne dépassant pas 2 des 3 seuils fixés par l'art. R233-17 (effectif inférieur à 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 60 M€), et en application de l'art R233-15 du Code de commerce, Crossject est exempté de l'établissement de comptes consolidés.